

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 61 (1988)

Heft: [4]

Rubrik: Informationen des VSP = Informations FSEP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Monsieur E. Regard

L'enveloppe égarée par les PTT (voir dernier no de la RSE) contenait un article de M. Regard annonçant l'accord intervenu pour la création de diplômes de langues de notre Fédération. Nous en félicitons les auteurs.

Le pessimisme dont nous avons fait preuve, en son temps, venait d'une information du Comité central demandant que nous retardions le numéro de la Revue sur ce sujet en attendant un résultat positif...

M. Regard m'avait également transmis une documentation concernant la fermeture de l'Institut Montmirail.

Un article complet devait également paraître...

Les PTT en ont décidé autrement.

Les Suisses romands en Allemagne?

Les romands apprennent l'italien, l'espagnol et l'anglais avec une relative facilité. Pour atteindre le niveau exigé à la Maturité fédérale – un bon niveau – trois à quatre années d'études peuvent suffire.

Il n'en est pas de même pour l'allemand.

Enseigné dès l'âge de 10–11 ou 12 ans, selon les cantons, l'allemand provoque de nombreux échecs scolaires. Dès lors, s'agissant d'une langue vivante, il est souvent opportun de sortir de la classe et de l'école pour

pratiquer la langue sur place ou effectuer un séjour de quelques mois dans une école allemande.

Quelles sont alors les possibilités?

A en juger par les émissions de la télévision suisse alémanique, la pratique du dialecte est de plus en plus valorisée.

Serait-ce une réaction nationaliste destinée à affirmer nos particularismes régionaux et nos différences?

Quoi qu'il en soit, l'impression produite en Suisse romande c'est qu'un séjour en Allemagne reste la seule chance de nos écoliers et de nos étudiants.

Cette conclusion est encore renforcée par l'absence concrète d'une offre de collaboration des écoles de la Suisse alémanique.

N'y aurait-il pas, pour certains internats, un créneau intéressant à développer en offrant d'accueillir quelques élèves romands pour 1 ou 2 trimestres, voire une année scolaire?

Certes de telles possibilités existent occasionnellement, mais ont presque un caractère de confidentialité.

Les écoles privées (et sans doute aussi les écoles publiques) des cantons romands apprécieraient une meilleure information ou la création de tels programmes.

Le groupement des internats de la Fédération suisse alémanique des écoles privées pourrait entreprendre un recensement des possibilités et proposer aux écoles qui le souhaiteraient de figurer sur une liste (avec toutes indications utiles) que les écoles romandes accueilleraient avec le plus vif intérêt. Cela pourrait égale-

ment être préparé par un groupe de travail de notre Fédération qui examinerait les besoins des uns et les possibilités des autres en vue d'une collaboration utile et rentable.

Il devrait être plus facile de traverser la Suisse que de franchir les frontières!

(Réd.)

Dégénération

A propos de l'école privée «Les privés font le plein» («L'Hebdo» No 9).

Après lecture de votre article, espérons vivement que vous allez présenter un semblable article en réplique, de la part de l'enseignement public. Il est fort possible, voire très probable que dans l'ensemble, l'enseignement public montre des carences véritables... et des carences aux yeux des élèves et de leurs parents! Pris au vol, votre article, colonne «Notes et cultures générale», dit: «Plus respectueux de la personnalité de l'enfant.» Ouais! Lisez plutôt que la discipline, plus consciemment appliquée dans l'enseignement public, est de moins en moins du goût des élèves et de leurs parents! Lisez aussi que le goût généralisé pour l'aisance et la facilité ambiantes va, hélas, s'accroissant! Et si l'enseignement public montre des signes de défaillance, ce ne sont certainement pas les privés qui donneront le coup de frein voulu à notre dégradation collective. Pessimiste, mais combien vrai!

R. N.

Après le dossier sur l'enseignement privé paru récemment dans «L'Hebdo», plusieurs lettres de lec-

teurs ont exprimé des avis intéressants et contradictoires.

Celle-ci a retenu notre attention. Il est pour le moins étonnant de constater que ce sont les écoles les plus rigoureuses quant à la qualité du travail, exigeant le respect de la morale et de la «discipline traditionnelle» qui connaissent le plus de succès, et sont de plus en plus nombreuses. Il convenait de rassurer ce correspondant! (Réd.)

Lyceum Alpinum Zuoz

Es genügt heute nicht mehr, Lehrern und Schülern eine mit allen technischen Einrichtungen versehene Infrastruktur zur Verfügung zu stellen. Wesentlich ist die Haltung der Lehrer. Weltoffenheit und die Bereitschaft, selbst zu lernen und sich den Bedürfnissen der Zeit zu stellen, werden von den Ausbildnern verlangt. Dies gilt vor allem für den Lehrkörper des Lyceum Alpinum, das seine Lehrpläne, die heute schon mehr als 10 Jahre alt sind, überarbeiten will.

IMPRESSUM

Herausgeber / Editeur: Verband Schweiz. Privatschulen / Fédération Suisse des Ecoles privées
Redaktion / Rédaction: Markus Kamber & Partner, Bahnhofplatz 3, 3011 Bern, Telefon 031 22 12 72
Henri Moser, 136, chemin de la Montagne, 1224 Chêne-Bougeries, téléphone 022 / 48 44 45
Inserate / Annonces: Büro Rueb, «Quelle», Postfach, 3053 Münchenbuchsee, Telefon 031 / 86 35 04 (nur vormittags)
Druck / Impression: Ott Verlag+Druck AG, 3607 Thun 7, Telefon 033 / 22 16 22
Jahres-Abonnemente / Abonnement annuel: Fr. 30.- / Einzelhefte / Numéros isolés: Fr. 3.-
Erscheinungsweise / Mode de parution: Monatlich / Mensuel